

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 1 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B**SECTION 1 : Identification****Identificateur du produit**

Nom du produit : BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Code produit : BS10B-B

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : POLYURETHANE SPRAY FOAM
SEALANT SYSTEM - "B" Component

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur**Fabricant :****États-Unis**

Rhino Linings Corporation
9747 Businesspark Avenue
San Diego, CA 92131
858-450-0441
www.rhinolinings.com

Ligne d'urgence :**Canada**

CANUTEC

613-996-6666 (24/7)

SECTION 2 : Identification de danger**Classification SGH :**

Toxicité aiguë (dermique) catégorie 4
Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4
Toxicité orale aiguë catégorie 4
Irritation de la peau, catégorie 2
Lésions oculaires graves, catégorie 1
Toxicité reproductrice, catégorie 2
Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 3

Éléments d'étiquetage**Pictogrammes de danger :**

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 2 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H361 Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

H302 Nocif en cas d'ingestion

H312 Nocif en contact avec la peau

H332 Nocif en cas d'inhalation

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets longue durée

Déclarations de mise en garde :

P201 Obtenir des instructions spécifiques avant l'utilisation

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises

P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs, ou les aérosols.

P264 Bien se laver la zone exposée de la peau après utilisation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

P273 Éviter de libérer dans l'environnement

P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P330 Rincer la bouche

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec de l'eau et du savon.

P321 Traitement spécifique (voir les Sections 4 à 8 de cette FDS et toute information supplémentaire sur l'étiquette du produit).

P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Consulter un médecin.

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers non classés par ailleurs :

This product contains BOUNDED CARBON BLACK which could be a potential carcinogenic hazard if caused to become airborne due to grinding, sanding or other abrasive processes.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 940912-28-7	Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, ether with 2,6-bis((bis(2-hydroxyethyl)amino)methyl)-4-branched nonylphenol	10-20

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 3 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Numéro CAS : 34354-45-5	Ethanol, 2,2'-iminobis-, polymer with methyloxirane and oxirane	5-15
Numéro CAS : 13674-84-5	Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	5-15
Numéro CAS : 56968-08-2	Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)methyl]-N-methylaminoacetate	1-3
Numéro CAS : 108-01-0	2-diméthylaminoéthanol	1-3
Numéro CAS : 1333-86-4	Noir de carbone lié	1-3

Informations supplémentaires :

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être conservés en tant qu'informations commerciales confidentielles (CBI). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Gardez la personne au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui s'écoule doucement pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Obtenir immédiatement des soins médicaux, de préférence d'un ophtalmologiste.

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Une exposition aiguë via orale peut causer des étourdissements, une somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une baisse de conscience. Les effets néfastes dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 4 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Une exposition cutanée aiguë peut entraîner des étourdissements, de la somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une diminution de la conscience. Les effets indésirables dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Une exposition aiguë via inhalation peut causer des étourdissements, une somnolence, des maux de tête, des difficultés respiratoires, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une baisse de conscience. Les effets néfastes dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Le contact oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmolements, des lésions cornéennes et une perte de vision.

Symptômes et effets retardés :

Une exposition à long terme peut affecter la fertilité. Les symptômes comprennent, sans s'y limiter: problèmes menstruels, altération du comportement sexuel / de la fertilité / et de l'issue de la grossesse.

Une exposition à long terme peut également affecter le développement de l'enfant à naître. Les symptômes comprennent, mais sans s'y limiter: retard de croissance intra-utérin, naissance avant terme, malformations congénitales et décès postnatal.

Les symptômes d'exposition peuvent être retardés.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 5 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir la Section 8). Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher sur le produit déversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut être fait sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un conteneur approprié en vue de l'élimination. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir la Section 13).

Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir la Section 8). Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols/poussières. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Conserver le conteneur bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols/poussières. Ne pas manger, boire, fumer ni utiliser de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (Voir section 10). Conserver le conteneur bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

Recommended Storage temperature: 16 - 32°C (60 - 90°F)

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 6 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Ontario	2-diméthylaminoéthanol	108-01-0	8-Hour TWA: 11 mg/m ³ (3 ppm)
	2-diméthylaminoéthanol	108-01-0	15-Minute STEL: 22 mg/m ³ (6 ppm)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Utiliser lunettes de protection ou lunettes de sécurité à écrans latéraux. Envisager d'utiliser un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par les normes nationales en vigueur (ou équivalent).

Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes appropriées. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de protection des matières de gants peut être différent selon les fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 7 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide noir
Odeur :	Ammoniacal
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	7 à 9
Point de fusion / point de congélation :	< - 30°C (<-22°F) becomes highly viscous at low temperatures
Point/intervalle d'ébullition :	Decomposed before boiling
Point d'éclair :	>185°C (365°F)
Taux d'évaporation :	négligeable
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	1.18 @ 25°C (77°F)
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	>200°C (392°F)
Température de décomposition :	>200°C (392°F)
Viscosité dynamique :	1000-1400 @ 25°C (77°F)
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Ce produit est hygroscopique; a contamination par l'humidité aura un effet négatif sur les performances du produit. Éviter tout contact involontaire avec les isocyanates; la réaction générera de la chaleur.

Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Conditions à éviter :

Évitez les espaces confinés, la chaleur extrême, les flammes nues, les surfaces chaudes, les étincelles, les sources d'inflammation et les matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 8 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Produits de décomposition dangereux :

Organic vapors and other thermal decomposition products carbon monoxide, nitrogen oxides and carbon dioxide.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation :

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en contact avec la peau.

Nocif en cas d'inhalation.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, ether with 2,6-bis((bis(2-hydroxyethyl)amino)methyl)-4-branched nonylphenol	Estimation de la toxicité aiguë orale	DL50 Rat : 500 mg/kg
Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	orale	LD50 Rat: 1500 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : > 2000 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: >7 mg/L (4 hr [aerosol])
Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)methyl]-N-methylaminoacetate	Estimation de la toxicité aiguë orale	DL50 Rat : 500 mg/kg
2-diméthylaminoéthanol	orale	LD50 Rat: 1182.7 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: 1641 ppmV (4 hours)
	dermique	LD50 Rabbit: 1220 mg/kg
Noir de carbone lié	orale	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : > 2000 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat: >= 4,6 mg/L (4 heures [poussières])

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque un irritation cutanée.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Ethanol, 2,2'-iminobis-, polymer with methyloxirane and oxirane	Provoque un irritation cutanée.
Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)methyl]-N-methylaminoacetate	Provoque de graves brûlures cutanées.
2-diméthylaminoéthanol	Provoque de graves brûlures cutanées.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 9 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Dommmages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves lésions oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Ethanol, 2,2'-iminobis-, polymer with methyloxirane and oxirane	Provoque de graves irritations oculaires.
Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)methyl]-N-methylaminoacetate	Provoque de graves lésions oculaires.
2-diméthylaminoéthanol	Provoque de graves lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Noir de carbone lié	Sans objet.	La classification cancérogène ne s'applique qu'aux particules en suspension dans l'air, non liées, de taille respirable.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, ether with 2,6-bis((bis(2-hydroxyethyl)amino)methyl)-4-branched nonylphenol	Sans objet
Ethanol, 2,2'-iminobis-, polymer with methyloxirane and oxirane	Sans objet
Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	Sans objet
Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)methyl]-N-methylaminoacetate	Sans objet
2-diméthylaminoéthanol	Sans objet
Noir de carbone lié	Groupe 2B

Programme national de toxicologie (PNT) :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 10 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Nom	Classification
Oxirane, 2-methyl-, polymer with oxirane, ether with 2,6-bis((bis(2-hydroxyethyl)amino)methyl)-4-branched nonylphenol	Sans objet
Ethanol, 2,2'-iminobis-, polymer with methyloxirane and oxirane	Sans objet
Tris(2-chloro-1-methylethyl)phosphate	Sans objet
Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)methyl]-N-methylaminoacetate	Sans objet
2-diméthylaminoéthanol	Sans objet
Noir de carbone lié	Sans objet

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation :

Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou de l'embryon.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)methyl]-N-methylaminoacetate	Susceptible de nuire à la fertilité. Risque de causer des dommages au niveau de l'embryon.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
2-diméthylaminoéthanol	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 11 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	Fish LC50 P. promelas: 51 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 131 mg/L (48 hr)
	Aquatic Plants ErC50 P. subcapitata: 82 mg/L (72 hr)
2-diméthylaminoéthanol	Fish LC50 Leuciscus idus: 146.63 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates LC50 Daphnia magna: 98.37 mg/L (48 hr)
	Aquatic Plants EC50 Desmodesmus subspicatus: 66.08 mg/L (72 hr [growth rate])
Noir de carbone lié	Fish LC50 Danio rerio: > 1000 mg/L (96 hr [mortality])
	Aquatic Plants EC50 Raphidocelis subcapitata: > 100 mg/L (72 hr [growth rate and cell number])
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: >100 mg/L (48 hr [immobilisation and toxicity])

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation :

Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	The substance is not readily biodegradable. 0 - 14% degradation in water after 28 days.
2-diméthylaminoéthanol	The substance is readily biodegradable. 94% degradation, measured by O2 consumption, after 28 days.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 12 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Nom	Résultat
Noir de carbone lié	L'évaluation de la persistance basée sur la biodégradabilité n'est pas pertinente pour les composés inorganiques tels que cette substance.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	Bioaccumulation is not expected. BCF (aquatic species): 2.59 dimensionless
2-diméthylaminoéthanol	The substance is not expected to bioaccumulate (BCF: 3.162 L/kg; (Q)SAR substance data).
Noir de carbone lié	L'évaluation de la bioaccumulation à l'aide d'une évaluation classique du FBC n'est pas considérée comme pertinente pour les composés inorganiques tels que cette substance.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	The substance is moderately mobile in soil with a moderate potential for adsorption to soil and sediment. Koc at 20 °C: 174
2-diméthylaminoéthanol	Substance is highly mobile with low potential for adsorption to soil and sediment (Koc at 20°C: 0.848; (Q)SAR substance data).
Noir de carbone lié	L'évaluation de la mobilité dans le sol basée sur les valeurs KOC/Kd n'est pas pertinente pour les composés inorganiques tels que cette substance.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données sur le produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur la substance :

Évaluation PBT :

Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
2-diméthylaminoéthanol	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Noir de carbone lié	L'évaluation PBT ne s'applique pas aux composés inorganiques comme cette substance.

Évaluation vPvB :

Tris(2-chloro-1-methylethyl) phosphate	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
2-diméthylaminoéthanol	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Noir de carbone lié	L'évaluation vPvB ne s'applique pas aux composés inorganiques tels que cette substance.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 13 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Si le produit devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchets dangereux tels que définis dans 40 CFR 261, sous-parties C et D. NE pas rejeter dans le système d'égout. Les résidus de nettoyage des déversements peuvent être soumis aux exigences de stockage et d'élimination de la Loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA). Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales via un éliminateur de déchets agréé.

Emballages contaminés :

Même après avoir été vidé, le contenant peut retenir des résidus. Les contenants doivent être complètement vidés et stockés en toute sécurité jusqu'à ce qu'ils soient correctement reconditionnés ou éliminés par un éliminateur de déchets agréé conformément à la réglementation gouvernementale. Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 14 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

Risques environnementaux	Aucun
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Nom en vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

940912-28-7	Oxirane, 2-méthyl-, polymer with oxirane, ether with 2,6-bis((bis(2-hydroxyethyl)amino)methyl)-4-branched nonylphenol	Répertorié
34354-45-5	Ethanol, 2,2'-iminobis-, polymer with methyloxirane and oxirane	Non répertorié
13674-84-5	Tris(2-chloro-1-méthylethyl) phosphate	Répertorié
56968-08-2	Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)méthyl]-N-méthylaminoacetate	Répertorié
108-01-0	2-diméthylaminoéthanol	Répertorié
1333-86-4	Noir de carbone lié	Répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) :

940912-28-7	Oxirane, 2-méthyl-, polymer with oxirane, ether with 2,6-bis((bis(2-hydroxyethyl)amino)methyl)-4-branched nonylphenol	Non répertorié
34354-45-5	Ethanol, 2,2'-iminobis-, polymer with methyloxirane and oxirane	Répertorié
13674-84-5	Tris(2-chloro-1-méthylethyl) phosphate	Non répertorié
56968-08-2	Sodium N-[(2-hydroxy-5-nonylphenyl)méthyl]-N-méthylaminoacetate	Non répertorié
108-01-0	2-diméthylaminoéthanol	Non répertorié
1333-86-4	Noir de carbone lié	Non répertorié

Informations supplémentaires : Non déterminé

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Page 15 sur 15

Date de révision :

09.23.2025

BioSeal 10 LB BLACK - PART B

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun

Avertissement :

Les données présentées dans cette fiche sont basées sur les informations fournies par les fournisseurs des matières premières et des produits chimiques utilisés dans la fabrication du produit susmentionné. Rhino Linings Corporation ne donne aucune garantie quant à l'exactitude des informations fournies par ses fournisseurs et décline toute responsabilité quant à leur fiabilité. Avis de non-responsabilité de Sections 11/12 (Toxicité / Écotoxicité) : Ce produit n'a pas été testé en lui-même. Les informations fournies sont basées sur des données relatives aux composants et sur la toxicologie de produits similaires. Section 14 (Transport Information): Information provided in Section 14 is not intended to convey all specific regulatory or operational requirements/information relating to this product. Transportation classifications may vary by container volume and may be influenced by regional or country variations in regulations. It is the responsibility of the transporting organization to follow all applicable laws, regulations and rules relating to the transportation of the material.

Date de préparation initiale : 04.21.2014

Date de révision : 09.23.2025

Notes de révision :

Date de révision	Remarques
2014-04-21	
2015-07-06	Évaluation interne
2025-09-23	Évaluation interne

Fin de la fiche de données de sécurité